



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Parmain

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de Jouy-le-Comte

Monument(s)

Appellation : Eglise de Jouy-le-Comte

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 03/09/1912

Étendue de la protection : Choeur avec les deux travées du 12s qui le précèdent ; clocher du 13s surmontant la première travée : classement par arrêté du 3 septembre 1912

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.